CPAS d'HERBEUMONT – Evaluation mi-mandat du PST

1. PRÉSENTATION DU PST du CPAS d'HERBEUMONT

1.1. Structure

Le PST est développé autour d'un seul et unique objectif stratégique (ce que le CPAS veut devenir) qui est l'amélioration de la qualité des services.
Cette ambition doit être menée au travers de trois axes (objectifs opérationnels) , eux-mêmes développés en actions concrètes
Axe : 1 Communiquer et Informer : 4 actions en interne et 7 actions vers la population
Axe : 2 Développer l'insertion professionnelle : 2 actions concrètes
Axe 3 : Viser l'inclusion sociale : 3 actions concrètes

1.2. Adoption du PST

Le PST a été adopté par le CAS en date du 08 octobre 2019

1.3. Comment avait-il été élaboré ?

En collaboration avec le Président et le conseil nouvellement élu et partant de constats de l'administration (DG et service social), la déclaration de politique sociale adoptée par le CAS du 12-03-2019 intégrait déjà le développement de trois objectifs prioritaires pour la législature 2018-2024. Ces trois objectifs prioritaires sont devenus les trois axes du PST
Méthode de travail :
On a affiché trois feuilles blanches sur un tableau reprenant uniquement l'intitulé de l'objectif prioritaire, chaque agent était invité à réfléchir aux actions concrètes qui pouvaient participer à la réalisation de l'objectif et à inscrire son idée . Les affiches sont restées près de deux mois pour laisser le temps de la réflexion à chaque agent
Ensuite il y a eu une première rencontre entre le Président, DG et l'ensemble du service social où on a mis en forme toutes les idées reprises sur les affiches, réfléchit sur leur faisabilité, voir si elles rencontraient l'un des objectifs prioritaires fixés et les besoins de la population
Les actions retenues ont été formalisées dans un premier document qui a été discuté entre les divers agents du CPAS
Chaque action concrète a été de nouveau discutée sur sa faisabilité, sur qui allait être l'agent référent (qui souhaitait mener l'action ?), sur son timing et les étapes, les moyens financiers et humains et donc, une fiche "projet" par action a été réalisée
Le tableau "PST" a été complété, transmis au Conseil qui l'a approuvé.

1.4. et 1.5. Suivi et évaluation

Chaque agent est responsable de l'action concrète qui lui est dévolue et a reçu la fiche projet correspondant à l'action qu'il devait mener
A l'heure actuelle, une seule réunion d'évaluation a été réalisée en février 2020 pour discuter de ce qui avait déjà été mis en place depuis octobre 2019 (certaines actions ne nécessitaient pas énormément de travail (expl affichage d'informations dans la salle d'attente du CPAS) et pour se aussi donner un rythme de travail, un timing pour les évaluations des actions à mener. Une réunion d'évaluation était par ailleurs prévue fin mai 2020.(réunion qui n'a pas eu lieu du fait de la crise sanitaire et de la réorganisation du travail obligée – voir point 2,2)

2. ÉVALUATION DES REALISATIONS ET DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

2.1. Comment et avec qui ?

Les acteurs impliqués pour l'évaluation sont les mêmes que ceux qui ont participé à la réalisation du PST : Président, service social (tous les agents) et DG du CPAS
Chaque agent est amené à reprendre sa fiche projet et a informé de l'état d'avancement de son action, des opportunités ou des freins, des forces et des faiblesses rencontrées
Mais aussi des actions menées non prévues dans le PST initial mais qui rencontrent aussi l'un des trois axes opérationnels

2.2. Éléments qui ont impactés la mise en œuvre du PST ?

La crise sanitaire liée au Covid a modifié les priorités organisationnelles et de fonctionnement du CPAS : mise en place de télétravail, écartement d'un agent pour la protection de la maternité, rencontres sous formes de webinaires, fermeture des permanences sociales ,….
La crise liée au COVID a empêché la mise en place de certaines actions (exemple: atelier culinaire,..) , a « forcé » d'autres actions (exemple : communication entre les agents (organisation et manière de travailler repensées) et avec la population par site internet, par publications dans le bulletin communal, par toutes-boîtes , par mailing, par téléphone), a permis la mise en place de nouvelles actions non prévues initialement (projet de travail avec un psychologue, contacts téléphoniques réguliers avec la population isolée, opération boites de Noël , remise en état de PC à céder ...)

2.3 Où en est-on ? (réalisation)

Pour pouvoir répondre à cette question, chaque agent a évalué ses actions selon un code couleur "santé de l'action"

- vert : réalisé
- orange : réalisé partiellement
- rouge : non mis en place
- bleu : évolution de l'action en fonction de facteurs externes ou même internes non prévisibles au moment de l'élaboration de la fiche

Conclusions d'une évaluation "arc-en-ciel" par objectif opérationnel puis pour les objectifs stratégiques et enfin pour l'ensemble du PST

2.3.1. Evaluation par objectif opérationnel (voir annexes)

2.3.2. Evaluation par objectif stratégique

1. *Le premier objectif « Communiquer et informer les usagers du CPAS et l'ensemble des citoyens sur les services offerts par le CPAS » se déclinait en 11 actions concrètes*

5 actions ont été réalisées :

- Fiche 1.1.
- Fiche 1.4
- Fiche 1.6
- Fiche 1.10
- Fiche 1.11

2 actions ont été partiellement réalisées

- Fiche 1.2
- Fiche 1.3

3 actions n'ont pas été réalisées

- Fiche 1.7
- Fiche 1.8
- Fiche 1.9

1 action a été modifiée et réalisée

- Fiche 1.5

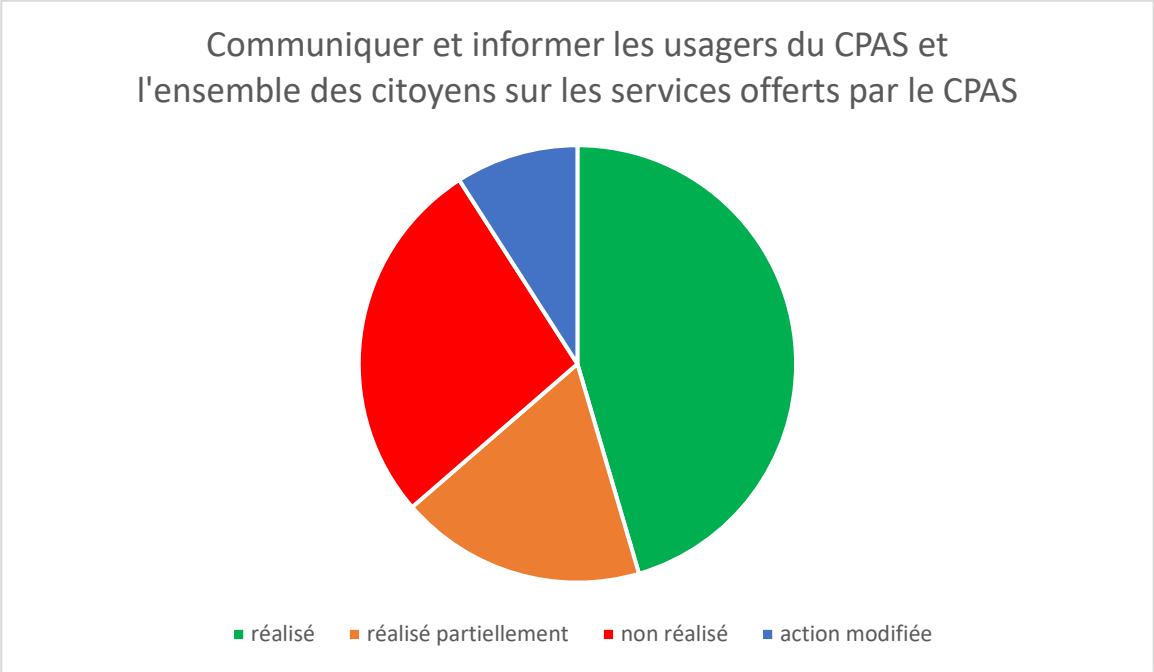

2. *Le second objectif « Développer l'insertion socioprofessionnelle » se déclinait en 2 actions*

Les 2 actions ont été partiellement réalisées

3. *Le troisième objectif « Viser l'inclusion sociale, la participation et l'activation sociale » se déclinait en 3 actions*

Les trois actions sont en cours de réalisation.

2.3.3. Evaluation générale du PST

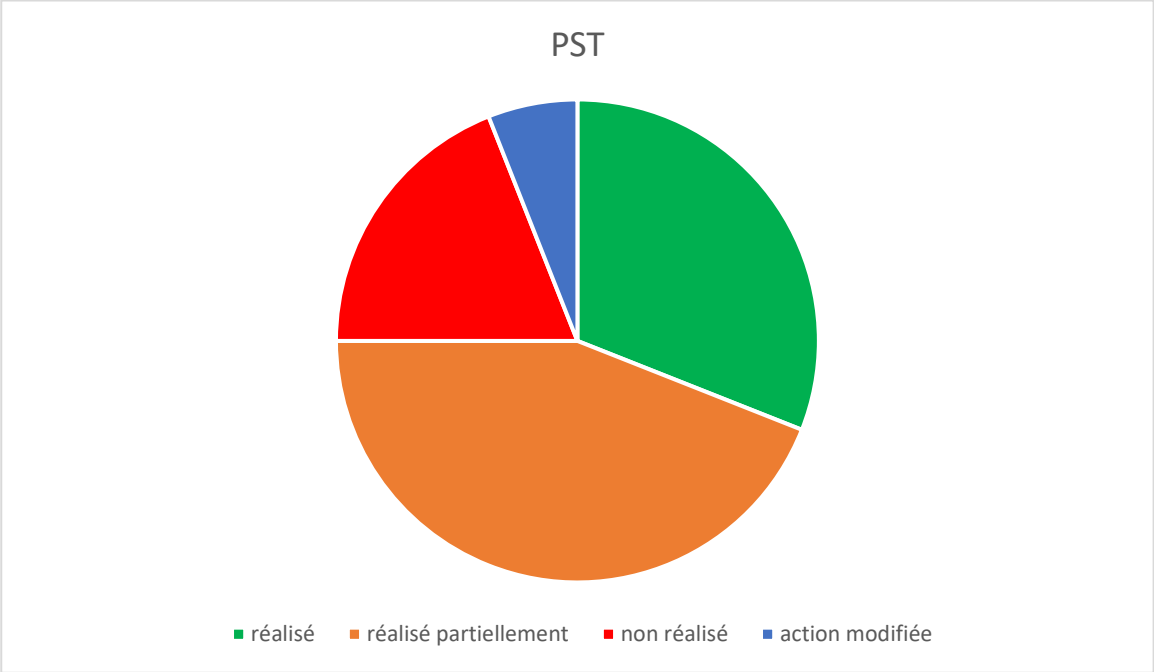

Si l'ensemble des actions projetées n'a pas été réalisé, on peut tout de même se féliciter d'avoir réussi en cette période compliquée de Coronavirus d'avoir pu répondre aux missions générales du CPAS en matière d'aide sociale et d'avoir concrétisé ou d'être en cours de réalisation de pas loin de 80% des objectifs fixés dans le PST.
Les actions prévues dans le PST sont quasi toutes évolutives et pour la plupart déterminées par l'actualité sociale. Elles ne sont et ne seront jamais terminées à 100% puisqu'elles réclament des suivis réguliers ou des mises à jour.

3 ÉVALUATION DE LA MÉTHODE DE GESTION DU PST

La crise sanitaire liée au Covid a perturbé considérablement l'ensemble des projets et des actions mais aussi notre méthode de travail .
Au départ, nous avions convenu des réunions tous les 3 mois pour réaliser des évaluations sur l'état d'avancement de chaque fiche projet
Avec le Covid, les modifications de l'organisation du travail et plus largement du fonctionnement du CPAS et l'écartement d'un agent pour protection de la maternité, la concrétisation des actions a pris quasi un an de retard et aucune réunion d'évaluation n'a eu lieu entre les différents acteurs impliqués depuis février 2020.
Ce n'est pas pour autant que rien n'a été réalisé au niveau des objectifs opérationnels et plus particulièrement l'axe visant la communication et l'information et celui visant l'inclusion sociale.
De plus des nouvelles actions non prévues initialement dans le PST ont été réalisées afin de répondre aux besoins du moment

Telle qu'elle avait été conçue (réunion trimestrielle entre tous les acteurs, mise à jour régulière des fiches,,,,), notre méthode pouvait être efficace mais nous n'avons pas eu vraiment l'occasion de la tester, le télétravail ou les réunions en visioconférence ne sont pas aussi efficaces qu'une réunion en présentiel .

4. APPORT du PST

Le PST reste un outil qui permet d'avoir un fil rouge dans les actions menées ou à mener et éviter donc de s'éparpiller dans plusieurs activités en même temps. Il donne un sens, une direction aux actions.
La difficulté est de respecter les délais ou même d'évaluer les délais de réalisation des projets. On croit toujours pouvoir réaliser une action pour tel moment et puis il y des facteurs externes ou imprévisibles qui empêchent ou freinent l'avancement du projet
Dans le contexte actuel il y a la crise sanitaire liée au Covid bien évidemment qui a perturbé la mise en œuvre des actions mais aussi les conséquences de cette crise sur les « ressources humaines » du CPAS - absence, écartement, maladie, quarantaine, stress, émotions des agents qui compliquent la tâche

5. PERSPECTIVES

5.1 Pour les années suivantes

Les ambitions par rapport au timing de réalisation du PST doit être revu et il y a peut-être lieu aussi de repréciser ou redéfinir les priorités.
On a clairement perdu un an de travail, l'objectif stratégique « améliorer les services du CPAS » était difficilement atteignable alors que dans le même temps tout le fonctionnement et l'organisation du travail ont dû être repensés.
On ne sait pas ce que l'avenir réserve notamment par rapport à la pandémie mais l'axe de communication à la population semble prioritaire à l'heure actuelle.

5.2. Suites de l'évaluation

L'évaluation mi-mandat sera transmise au Conseil de l'Action Sociale du mois de décembre 2021
Une fois arrêtée elle sera publiée par voie d'affichage aux valves du CPAS et sur le site de la commune
Une réflexion devra être menée pour veiller à l'adaptation du PST initial aux nouveaux besoins, freins ou opportunités rencontrés
Il faudra aussi veiller à prévoir un timing plus large pour la concrétisation des actions et pour réaliser des rencontres plus régulières entre les acteurs.

AXE 1 : COMMUNIQUER ET INFORMER LES BÉNÉFICIAIRES ET L'ENSEMBLE DES CITOYENS SUR LES SERVICES OFFERTS PAR LE CPAS

➢ Fiche projet n ° : 1.1. Permettre la formation des travailleurs sociaux en fonction de leur spécialité et de l'actualité sociale

Diverses formations organisées par des intervenants extérieurs ont été suivies en présentiel par le personnel :

- Social général : aide sociale aux indépendants ; urgence sociale en province de Luxembourg ; accompagnement des jeunes
- Insertion : article 60 en question ; états généraux de l'insertion
- Médiation de dettes : débiteur alimentaire et récupération ; crédit social ; guidance budgétaire
- Développement personnel en lien avec le travail social : module Comcolors : communiquer et motiver

Du fait de la crise sanitaire liée au Covid, de nouveaux modes de formations / informations ont été mises en place par les divers organismes formateurs et particulièrement les pouvoirs fédéral et régional sous forme de webinaires actifs et/ou passifs, la plupart gratuits
Afin de permettre au personnel de suivre ces formations dans les meilleures conditions possibles, des casques audios et de nouveaux écrans ont été installés sur chaque poste
Les webinaires suivis sont diversifiés. Ils ont porté tantôt

- sur des missions générales mais aussi et surtout sur les nouvelles mesures liées au Covid mises en place par le fédéral et le régional (mesure covid/ fonds alimentaire/ fonds psychologique/ fonds zoom / l …)
- et sur le bien-être au travail en relation particulièrement avec la crise covid et le télétravail via les capsules réalisées par Mensura (le port du masque, se laver les mains, la peur et la tension en temps de corona, le mal de dos, la vaccination…..)

Si l'information passe relativement bien, on regrette cependant la relative « passivité » des formations virtuelles, le contact direct avec les professionnels et collègues d'autres CPAS manquent car elles permettent souvent la création d'un réseau social

En interne, des réunions d'équipe ont été réalisées, tantôt en présentiel tantôt de manière virtuelle. Elles portaient notamment sur le mode de fonctionnement ; les nouveautés (nouveaux fonds) et l'organisation du travail en temps de crise sanitaire.
On peut donc considérer que cet objectif « permettre la formation des travailleurs » est réalisé pour les années 2019 à 2021.
Il sera poursuivi pour les années 2022 à 2024, les crédits budgétaires sont prévus. Les formations seront liées à la spécialisation de chaque travailleur social, à l'actualité sociale et au bien-être au travail notamment.

➢ Fiche projet n ° : 1.2. Etablir une bibliothèque commune pour le service social avec les informations sur les thèmes variés et modèles de documents

La bibliothèque commune est créée et reprend divers thèmes utiles au travail social au point de vue réglementation, modèle de documents, informations générales.
Au niveau des modèles de courriers du CPAS, la mise à jour n'est pas réalisée dans tous les domaines d'activités
Le délégué à la protection des données (DPD) désigné récemment (septembre 2021) doit analyser nos documents afin qu'ils soient aussi en règle par rapport au RGPD

Il n'y a pas encore d'automatisme de consultation de la bibliothèque par les agents (on oublie parfois qu'elle existe)
Il n'y a pas non plus d'automatisme de mise à jour des procédures ou de la règlementation.
La bibliothèque existe mais n'est pas toujours étoffée des nouveautés de l'actualité sociale, mise à jour ou même consultée.
Une réflexion doit être menée à ce sujet pour l'utilisation efficace de la bibliothèque.
Des réunions d'équipe devaient être réalisées à ce sujet mais la crise sanitaire a perturbé les réunions où des sujets plus urgents ont été discutés notamment sur le fonctionnement, le télétravail, l'organisation et les nouvelles mesures
L'objectif est en voie de réalisation.

- **Fiche projet n ° : 1.3. Etablir un répertoire de l'ensemble des services en matière sociale offerts sur la commune.**

Il est prévu de créer un tableau Excel reprenant les différents services/personnes internes et externes à notre CPAS afin de faciliter les démarches administratives (prises de contact directs des services) des agents de notre CPAS, …
Le tableau Excel a été créé et est déjà bien avancé dans le relevé des différents services.
Le tableau se compose d'une partie interne reprenant les coordonnées de chaque agent et conseiller de notre CPAS
La partie relative aux services externes se compose des thèmes suivants :

- Police,
- Santé (docteurs sur la commune, pharmacie, vétérinaire, SSM, …),
- Logement (société de logements sociaux, maison d'accueil, société de crédit social),
- Revenus et administration (syndicats, ONEM, mutuelles, fournisseurs eau et électricité, caisses l'allocations familiales)

Ce répertoire est évolutif.
Il devra être complété et étoffé (ajout d'autres services utiles comme par exemple sur les services d'aide psychologique et autres services comme service de repas, aides familiales,..billoquet…) et/ou mise à jour en fonction de l'évolution des services et/ou personnel avec qui nous travaillons

Fiche projet n ° : 1.4. Établir un répertoire des subventions et primes octroyées aux citoyens par tous les niveaux de pouvoirs (commune/province/région)

Le répertoire a été réalisé. Il est réparti selon les 3 niveaux de pouvoirs (communal, régional, provincial).
Il reprend l'ensemble des primes, prêts et aides qui existent sur l'ensemble de la commune d'Herbeumont, de la province du Luxembourg et de la région wallonne.
Ce répertoire est mis à disposition de l'ensemble des assistantes sociales via la Bibliothèque.
Il faudra veiller à sa mise à jour régulière

Fiche projet n ° : 1.5. Développer et mettre à jour la page du site internet communal dédiée au CPAS

Suite à l'écartement de la travailleuse sociale chargée de cette action, le site internet n'a pas pu être développé et alimenté comme nous l'aurions souhaité.
De plus, en raison de la crise sanitaire actuelle, le fonctionnement interne a dû être repensé (plus de permanence, télétravail, …). En effet, la communication avec notre public a été mise à rude épreuve.
Suite à ces deux difficultés rencontrées, il a été décidé de créer une page Facebook afin de communiquer les informations importantes. La page Facebook est alimentée par une travailleuse sociale qui chaque semaine publie une information sur un service du CPAS ou extérieur au CPAS ainsi que la procédure et la marche à suivre pour accéder à ce service.

Cela permet également de rappeler en temps voulu les services que nous proposons (par exemple : à l'approche de l'hiver nous pouvons rappeler à nos bénéficiaires l'existence de l'allocation de chauffage ainsi que la marche à suivre).
La page Facebook permet de s'adapter à notre public actuel. En effet, désormais la plupart de nos bénéficiaires ont accès aux réseaux sociaux. Cette page Facebook permet donc d'atteindre directement notre public.

Fiche projet n ° : 1.6. Publier les lettres d'informations sur les services du CPAS et / ou qui collaborent avec le CPAS dans le bulletin communal mais aussi sur les droits sociaux.

→ des informations relatives à l'actualité sociale et aux services offerts par le CPAS ont été reléguées via le bulletin communal de manière trimestrielle :

- Informations sur les ateliers du CPAS : permis de conduire, atelier culinaire
- Permanences juridiques et « repair café »
- Numéros d'aides psychologiques en Wallonie
- Mesures et fonds covid
- Prêt à 0% pour les garanties locatives
- Allocations de chauffage
- Allocations d'aide aux personnes âgées
- Allocation d'handicap
- ADMR et Bilboquet

Suite à la crise sanitaire, pour encore mieux informer la population, une page Facebook a été créée (voir fiche 1.5)
L'objectif est rencontré et le travail se poursuit trimestriellement

Fiche projet n ° : 1.7.
Réaliser et distribuer un folder reprenant l'ensemble des services du CPAS

Cette action n'a pas encore pu être réalisée. En effet, la travailleuse sociale en charge de cette action a été écartée suite à la crise sanitaire actuelle. Elle a été remplacée deux mois après son départ prématuré. La remplaçante en question a rompu son contrat après quelques mois. Une seconde remplaçante est arrivée un mois après son départ.
La nouvelle travailleuse sociale remplaçante, dans un premier temps, a pris ses marques au sein de l'équipe, s'est formée au travail en CPAS, …
L'ensemble de ces événements ont retardés la création de ce folder. Cependant, l'idée de ce folder récapitulatif est toujours d'actualité. Il est prévu qu'il soit mis en place dans les mois à venir afin qu'il puisse être distribué aux habitants de la commune.
Malgré la non-réalisation de ce folder, les différents services du CPAS sont présentés aux personnes d'une autre manière via la page Facebook. En effet, les services proposés par le CPAS sont expliqués dans les différentes publications Facebook.
De plus, afin de présenter les services du CPAS, nous pourrions imaginer de mettre en place un organigramme animé dans la salle d'attente par exemple.
A noter cependant qu'un folder récapitulatif des services en lien aux personnes âgées a été réalisé en collaboration avec l'Echevine ayant la compétence de la politique des ainés

Fiche projet n ° : 1.8. Réaliser un bottin social de l'ensemble des services offerts sur la commune pour les nouveaux ménages. Le bottin, pourrait être mis à disposition des citoyens à l'accueil de la commune et au CPAS

De même que pour l'action précédente, l'ensemble des événements que l'équipe a connu récemment a retardé la création de ce bottin social. Il est toujours prévu qu'il soit créé et mis à disposition des nouveaux ménages de la commune.

Fiche projet n ° : 1.9. Organiser des conférences ouvertes pour le public cible du CPAS et/ou pour l'ensemble de la population sur des thèmes divers en rapport avec les problématiques telles que l'énergie, le surendettement, la santé et l'alimentation, etc…et les sujets d'actualité

Aucune conférence n'a pu être organisée car pendant la crise sanitaire il n'était pas possible de rassembler les citoyens et il était aussi difficile de rencontrer les associations et services pour la mise en place de projets de conférences

Fiche projet n ° : 1.10. Maintenir les permanences juridiques ouvertes à tout citoyen une fois par mois

Les permanences sociales ont été maintenues une fois par mois.
Suite à la crise sanitaire actuelle, les permanences ont été adaptées. En effet, cela fait plusieurs mois que les permanences se font par téléphone.
Le jour avant la permanence en question, j'adresse un mail à l'avocat responsable reprenant l'ensemble des personnes inscrites ainsi que le motif de l'inscription et les coordonnées.
Le jour et l'heure prévue, l'avocat prend contact directement avec la personne.
L'avocat nous fait un retour par rapport à ce qu'il a fait. Le tout se déroule par mail et par téléphone.
À l'heure actuelle, il n'est pas encore prévu que les permanences reprennent en présentiel.

Fiche projet n ° : 1.11. Informer par voie d'affichage dans la salle d'attente et de permanence du CPAS des possibilités :
→D'intervention du CPAS via les différents fonds : allocation de chauffage, activation sociale et culturelle, fonds énergie, fonds social de l'eau, activation professionnelle (PIIS)
→D'intervention du CPAS pour les problèmes liés au logement via le PAPE (plan d'actions préventives en matière d'énergie), MEBAR (prime de la RW)
→D'intervention du CPAS en qualité de service médiation de dettes
→D'octroi de colis alimentaires du FEAD et /ou accès à l'épicerie sociale de la Croix Rouge Bertrix-Hebeumont

Cet objectif a été réalisé, les informations sont affichées dans la salle d'attente du CPAS.
Cependant depuis mars 2020, la salle d'attente du CPAS est fermée suite à la crise sanitaire
Une réflexion est menée sur la mise en place d'un écran dynamique interactif pour la salle d'attente de nos futurs locaux

AXE 2 : DÉVELOPPER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Fiche projet n ° : 2.1. Etablir des partenariats, des conventions avec les CPAS voisins mais aussi avec le milieu associatif et autres organisations (ADL, GAL, Maison de l'emploi...)

- 2.1.1 Elaborer et réaliser des modules visant l'insertion professionnelle des bénéficiaires du CPAS : modules de rédaction de CV et lettre de motivation, module d'estime de soi, module permis de conduire théorique, …

- Collaboration avec « La Source », le GAL et le CPAS de Poiseul : formation « permis de conduire » fin 2019 est reconduite début 2022.
Au vu de notre pandémie, nous n'avons pas pu collaborer avec d'autres opérateurs/services afin de proposer d'autres formations liées à l'estime de soi, CV ou autres modules d'insertion socioprofessionnel.

Cet aspect est à travailler dans les prochains mois

- 2.1.2. De rentrer des projets communs avec d'autres CPAS pour obtenir les subventions utiles à la réalisation de ces modules notamment : soit via la convention cadre RW-FOREM-CPAS soit via d'autres pouvoirs (Province par exemple)

Les CPAS de Bertrix, Bouillon, Paliseul et Herbeumont ont répondu à un appel à projet de la province. Notre projet visait la mise en place d'une formation « technicien de surface » avec stage à la clé. Cependant le projet n'a pas été retenu.

Vu le congé de maternité de l'agent traitant de cette fiche projet et vu la pandémie, le CPAS n'a pas pu répondu à d'autres appels à projet et/ou collaborer avec les CPAS voisins.

- 2.1.3. D'établir une banque de données des employeurs de la région et des profils de fonction habituellement recherchés par ces employeurs.

Un document a été réalisé reprenant :
- les employeurs-tiers avec lesquels notre CPAS collabore pour les contrats art.60
- Les employeurs-tiers en économie sociale sont distingués dans le tableau.

Un répertoire des employeurs potentiels sur la commune de Herbeumont a été réalisé en s'inspirant du travail réalisé par le GAL.
Un courrier type a été réalisé afin de demander aux employeurs tiers le profil habituellement recherché par leur entreprise

Une collaboration avec les CPAS (services insertion) voisins et la mise en commun des profils bénéficiaires et des profils entreprises pourraient être mises en place afin d'élargir le réseau des employeurs potentiels.

Fiche projet n ° : 2.2.
D'être proactif vis-à-vis des employeurs potentiels et de communiquer aux employeurs de la région une lettre d'informations reprenant par type d'activation d'emploi, les avantages des mises à l'emploi des bénéficiaires du CPAS

- Relevé des profils des bénéficiaires suivis en insertion et/ou autres profils liés à l'aide sociale, via le bilan socioprofessionnel : la liste des personnes bénéficiant du DIS et disposées à travailler est réalisée et mise à jour mensuellement.

- Recherche des différentes aides à l'emploi existantes : consultation régulière les aides à l'emploi du FOREM afin de vérifier les mises à jour en matière d'engagement.

- Recherche des entreprises de la région via le site de l'ADL et le tableau reprenant les entreprises de notre commune. => vérification que cette liste soit mise à jour annuellement

- Vérification des entreprises reconnues en économie sociale sur notre province

- Rédaction d'une lettre type informant les employeurs des profils des bénéficiaires du DIS et des aides à l'emploi possibles lors d'un engagement (impulsion, PTP, APE, Art60/61)

AXE 3 : VISER L'INCLUSION SOCIALE, LA PARTICIPATION ET L'ACTIVATION SOCIALE

Fiche projet n ° : 3.1.
Développer des collaborations avec les associations sociales et culturelles présentes sur la commune et dans les communes voisines pour l'inclusion des bénéficiaires du CPAS dans la participation aux activités

Un relevé des associations a été fait mais aucun contact n'a été établi pour mettre en place des collaborations étroites.
Les activités du syndicat d'initiative ont été relayées dans la salle d'attente jusque mars 2020 via un affichage.
Des contacts ont également été pris avec l'accueil extra-scolaire pour les plaines mais aucune activité n'a été mise en place.
Une collaboration avec FEDASIL a été réalisée pour l'opération « boites de Noël 2020 »
Une collaboration avec FADSIL, Vie Féminine a été mise e place pour l'organisation d'une marche fin août. Cependant elle a dû être annulée faute de participants
Une nouvelle collaboration a été mise en place avec le centre FEDASIL pour une activité d'écoute du brame du cerf en septembre/octobre

Il est difficile en cette période de pandémie de mettre en place des collaborations avec les associations diverses lais il est tout aussi difficile de motiver les personnes à participer aux activités mises en place .

Fiche projet n ° : 3.2.
Organiser des ateliers à l'attention du public CPAS sur des thèmes variés et notamment des ateliers culinaires / estime de soi, …

Il a été décidé d'organiser un atelier culinaire à destination de nos bénéficiaires. Nous avons pu collaborer avec le service « alimen't » les mois de novembre, décembre 2019 et janvier 2020.
Ensuite, la pandémie s'est installée et nous n'avons pas pu continuer cette collaboration.
Dans le courant d'avril 2021, notre CPAS a repris contact avec Mme Grégoire d'alimen't. Celle-ci était en congé de maternité et sa remplaçante ne réalisait pas ce projet. En juillet 2021, Mme GREGOIRE nous a informé qu'elle n'était plus en mesure de réaliser les ateliers culinaires pour le moment pour manque d'effectif dans son service.

Fiche projet n ° : 3.3.
Afin de réduire la fracture numérique : organiser des ateliers informatiques pour tout citoyen de la commune. …

En 2018, nous avions réalisé en collaboration de la source de Bouillon un atelier PMTIC à destination de nos usagers. Au vu de la demande de la population, nous voulions réitérer cette expérience.
Nous avons eu des contacts dans le courant de l'année 2019 pour remettre en place cet atelier.
Au vu du congé de maternité de l'agent responsable et la pandémie, nous n'avons pas pu la mettre en place.

En parallèle, le travailleur social chargé de ce projet a pu participer à un atelier destiné aux écrivains publics pour travailler sur la fracture numérique.
Un site destiné à vérifier ses compétences existe et peut lui permettre de réaliser des ateliers futurs.
Le travailleur social doit encore se perfectionner sur l'utilisation du site avant de pouvoir réaliser des ateliers.

Une approche de l'EPN Mobile de la province de Luxembourg ou de l'EPN de Bertrix ou d'autres opérateurs (la sources par exemple) en vue d'une collaboration est prévue.
La difficulté résulte aussi du manque de WIFI dans les salles de village, WIFI indispensable pour les cours d'informatique. Le WIFI est maintenant installé dans la salle de Saint Médard.